Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 035-213502008-20260316-06032026-DE

République Française
Département Ille-Et-Vilaine
Commune de Moutiers

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/03/2026

Référence
06/032026

Objet de la délibération
VOTE DU BUDGET 2026 : budget annexe « Les Hautes Vallées »

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	13

Date de la convocation
05/03/2026

Date d'affichage
05/03/2026

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 12/03/2026

Et

Publication ou notification du :

L' an 2026 et le 10 Mars à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de COLAS Yves, Maire

Présents : M. COLAS Yves, Maire, Mmes : CHEVRIER Maryvonne, CORNEE Anne-Sophie, FROMENTIN Cécile, HOCDE Marie-Thérèse, LEMAILE Magali, OLIVRY Kelig, MM : ALIX Didier, DOUCIN David, DURAND Cédric, FOLIARD Cédric, PRIOUR Nicolas

Excusé ayant donné procuration :
M. CORBIERE Sébastien à M. DURAND Cédric
Excusée : Mme CHEDEMAIL Mathilde
Absent : M. ROBIDEL Johan

A été nommée secrétaire : Mme OLIVRY Kelig

Objet de la délibération :
VOTE DU BUDGET 2026 : budget annexe « Les Hautes Vallées »

Après avoir eu lecture des dépenses et des recettes inscrites au budget annexe 2026 « Les Hautes Vallées », le Conseil Municipal propose de voter :

Le budget annexe 2026 « Les Hautes Vallées » s'équilibre à la somme :
De 535 134.24 € en section de fonctionnement
De 631 248.36 € en section d'investissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
DECIDE de reporter ce sujet au Conseil Municipal d'avril 2026, afin de compléter le dossier.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 11/03/2026
Le Maire
Yves COLAS

